



Résumé

Promotion FI 2009/2011

Malvina RAYNAUD

Analyse de deux filières fromagères sous signe de qualité en Europe

Organisation, évolution et partage des rentes d'appellation

Sous la direction de :

Philippe JEANNEAUX, Enseignant-chercheur à VetAgro Sup Clermont-Ferrand
François SARRAZIN, Enseignant-chercheur au Groupe ESA

Groupe ESA

55, rue Rabelais BP 30 748

49007 ANGERS CEDEX 01

☎ 02 41 23 55 55

www.groupe-esa.com

VetAgro Sup Clermont-Ferrand

89, avenue de l'Europe

63370 LEMPDES

☎ 04 73 98 13 13

www.vetagro-sup.fr

Analyse de deux filières fromagères sous signe de qualité en Europe - Résumé

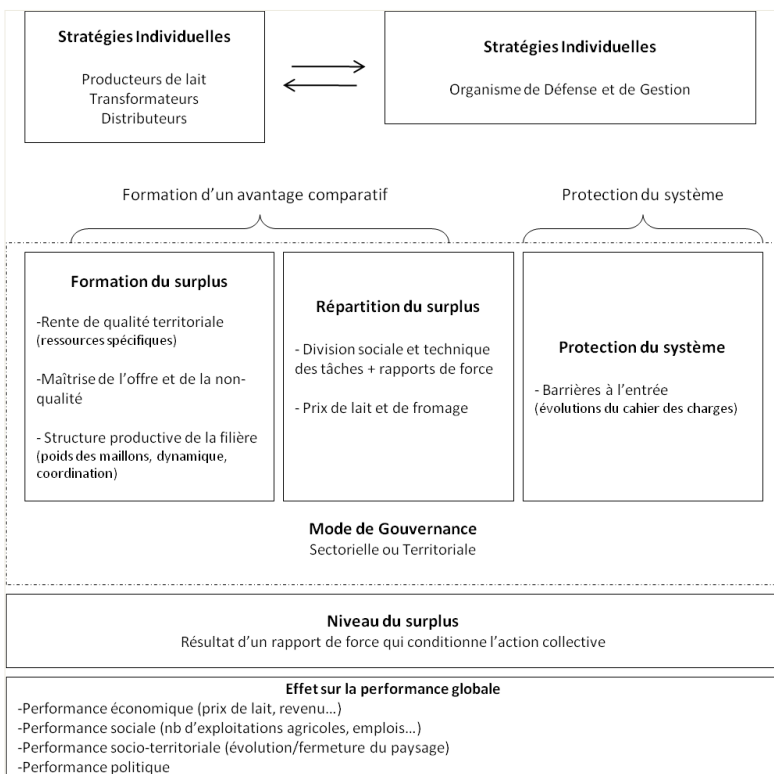
I. Contexte et Problématique

Cette étude s'inscrit dans le programme de recherche Eurentana, développé au sein de l'unité mixte de recherche Métafort (Clermont-Ferrand). Son objectif est d'analyser la stratégie des filières fromagères sous signe de qualité en Europe. Il s'attache notamment aux liens entre l'action collective et la performance filières, grâce au développement d'une grille d'analyse de la performance économique des filières en termes de prix de lait. Cette grille a été mobilisée depuis 2009 pour traiter quatre filières fromagères sous AOP en Europe, qui présentent des caractéristiques différentes tant technologiques qu'organisationnelles, qui plus est dans des cadres institutionnels différents. Cette année, nous avons étudié la filière AOP Parmigiano-Reggiano (Italie) et la filière AOP Queso Manchego (Espagne).

Notre hypothèse de recherche discute l'idée qu'un système de production agroalimentaire localisé cherche à contrôler simultanément deux leviers pour développer son avantage concurrentiel. Tout d'abord, la formation d'un avantage comparatif, puis la protection collective du système. Nous nous demandons ainsi : En quoi l'action collective au sein des filières fromagères sous AOP explique-t-elle les écarts de performance en termes de prix de lait par rapport à d'autres filières concurrentes ?

II. Cadre d'analyse

La grille d'analyse mobilisée permet comprendre comment les acteurs de chaque filière s'organisent collectivement pour définir et contrôler les règles de production qui vont influencer la formation des prix. Ils utilisent pour cela deux leviers principaux : la formation d'un avantage comparatif, grâce à la création et à la distribution d'un surplus économique entre les opérateurs de la filière ; et la protection collective de cet avantage (cf. Figure 1) :



- La formation du surplus est liée à mobilisation de ressources spécifiques pour générer une rente de qualité territoriale, à la maîtrise de l'offre pour maximiser et stabiliser les prix et à l'organisation au sein de la chaîne de production pour co-construire la qualité.
- La répartition du surplus est fonction des rapports de force entre les opérateurs, qui vont déterminer la méthode de calcul des prix de lait et de fromage.
- La protection de l'avantage comparatif se réalise grâce aux « règles du jeu » établies par les acteurs dans le cahier des charges et communes à tous.
- Le mode de gouvernance de la filière caractérise la façon dont chacun des leviers précédemment cités sont activés par les opérateurs de la filière.

Figure 1: Cadre d'analyse de l'étude

III. Résultats

La filière AOP Parmigiano-Reggiano

L'action collective pour la création d'un surplus économique se concrétise dans la filière Parmigiano-Reggiano par l'utilisation d'une méthode de production ancestrale, et la maîtrise de la non-qualité par le tri. Les rapports de force entre fromagers et affineurs sont institutionnalisés à travers la médiation de des prix de fromage dans les chambres de commerces et les bourses de la zone d'appellation. Les prix de lait sont ensuite redistribués en fonction du profit des coopératives ou d'un prix de référence fixé pour un an (dans le cas des producteurs indépendants). L'ensemble du système est protégé grâce à l'établissement de règles strictes à travers le cahier des charges, contre l'entrée de grandes entreprises industrielles qui pourraient chercher à instaurer leurs propres stratégies de diminution des coûts. Ces règles ont pour but de recentrer la production sur le territoire et d'affirmer un mode de production artisanal, ce qui engendre des coûts de production que les industriels devraient aussi supporter s'ils cherchaient à entrer dans la filière. Cependant, un certain manque de coordination entre les stratégies de production et de commercialisation entraîne des périodes de crise difficiles à gérer de façon institutionnelle. Les coopératives vendent les meules de fromage dès le 12^e mois d'âge aux affineurs-grossistes, qui possèdent des capitaux financiers suffisants pour supporter les risques d'affinage. Ces derniers mettent en place des stratégies de spéculation économique et il en résulte une fluctuation cyclique des prix de fromage et des volumes de production, où l'augmentation de l'offre est suivie par une période de crise. Afin de limiter ces périodes de surproduction, l'organisme de gestion de la filière s'est impliqué sur le marché en acquérant 400 000 meules en quatre ans, destinées à des dons caritatifs et à la promotion du produit sur les marchés étrangers.

La filière AOP Queso Manchego

Le Queso Manchego sous AOP valorise sa typicité et son lien au terroir grâce au lait d'une brebis autochtone, la Manchega, afin de ne pas être confondu avec les fromages concurrents. Grâce à cette stratégie, les prix de lait de référence sont plus élevés pour le lait de brebis sous indication géographique que pour le lait de brebis sans appellation. Les volumes de production de lait de Manchega ne rejoignent pas la demande en fromage. Les prix de lait sont élevés, grâce au déséquilibre entre offre et demande qui pousse les entreprises fromagères à augmenter les prix pour assurer leur approvisionnement. Quelques mécanismes institutionnels complètent les prix reçus par les producteurs à l'aide de primes et d'aides découplées. Plutôt que de mettre en place des outils de contingentement de la production, l'organisme de gestion (Consejo Regulador) cherche au contraire à assurer un minimum de production en obligeant les industries à transformer au moins 75% de leurs acquisitions en lait Manchego pour réaliser le fromage du même nom (au lieu de le mélanger à d'autres lait pour améliorer des fromages sans appellation). En ce qui concerne la protection collective du système, le Consejo Regulador a peu de pouvoir face aux grandes industries fromagères, qui sont déjà présentes dans la filière et sont suffisamment influentes pour apporter des modifications au cahier des charges en leur faveur. C'est ainsi qu'en vingt ans les formats de commercialisation du fromage ont évolué pour s'adapter aux nouvelles demandes des consommateurs, au détriment du savoir-faire traditionnel.

IV. Discussion et Conclusion

Les deux filières étudiées se caractérisent par le contrôle de l'organisme de gestion par une catégorie d'acteurs en particuliers. Leur présence et leur influence vont déterminer les stratégies collectives et la façon dont s'établissent les barrières à l'entrée des concurrents. Nous avons montré les crises internes subies par la filière Parmigiano-Reggiano, et nous pouvons nous interroger sur le devenir des éleveurs de brebis Manchega dans un avenir proche.

Ceci nous amène à discuter la résilience des filières fromagères sous signe de qualité en Europe et leur capacité de résistance face à d'intenses crises internes ou externes. C'est un aspect que nous n'avons pas abordé dans cette étude, mais qui sera probablement développé par la suite dans le programme de recherche Eurentana.